

COMPTE RENDU

COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES DU 25 MAI 2021

Présents : Mme Line MEODE, Mr Fabrice DELEUSE, Mme Camille Le CORVIC, Mme Stéphanie BRODU, Mme Corinne RATIER, Mme Laetitia KREUTZER, Mr Marc LE BRAS, Mme Meiggie SUSINI, Mme Christelle ROUSSEAU, Mme Emmy JAHIER, Mme Carole GUY, Mme Camille COSTERO-BORDERIE, Mme Nathalie CHAUVEAU

1/Restaurant scolaire :

*Menus

Les menus du restaurant sont établis par la commune, avec la collaboration du chef de cuisine, sur la base d'un plan alimentaire à 4 composantes tournant sur 5 semaines. Ce plan a été, à l'origine, établi par une diététicienne nutritionniste.

Depuis la loi Egalim, un menu végétarien est obligatoire par semaine. Il était jusqu'à présent placé tous les jeudis. On a souvent constaté que les enfants n'étaient pas forcément « enthousiasmés » par les menus végétariens et qu'il y avait souvent, lors de cette journée, plus de gaspillage que les autres jours. Depuis plusieurs périodes, les menus végétariens sont donc placés aléatoirement sur la semaine, pour éviter l'effet stigmatisant du jeudi = menu végétarien = ce n'est pas « bon ».

=> Proposition de création d'une commission « menus » avec la participation de parents, en tenant également compte de l'avis des enfants et du retour d'expérience du chef de cuisine. Un appel est lancé auprès des parents qui souhaiteraient s'investir dans cette commission. Elle pourrait se réunir une fois par période pour élaborer les menus de la période suivante. La première commission devrait se réunir en octobre 21 pour élaborer les menus de la période novembre / décembre 21.

L'éducation au goût reste une priorité, et chaque enfant est incité à goûter les aliments nouveaux. A ce jour, les retours des parents concernent plutôt l'ambiance du repas que la composition des menus en eux-mêmes.

*Un composteur est installé depuis le vendredi 21 mai derrière les cuisines du restaurant scolaire. Pour l'instant, seul les déchets verts de la préparation des repas seront déposés, pour permettre une appropriation plus aisée du fonctionnement du composteur. Dans un second temps, les restes de repas (hors viande) pourront y être déposés.

*Lutte contre le gaspillage alimentaire.

La CDA nous a proposé un accompagnement sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre candidature ayant été retenue, nous avons démarré l'action par une observation de nos pratiques au restaurant scolaire. Une campagne de pesée a été réalisée avant les vacances d'avril, afin d'établir un diagnostic.

Un premier point d'étape est prévu avec la CDA le jeudi 17 juin. L'accompagnement se poursuivra sur la prochaine année scolaire.

Il faut trouver des axes d'amélioration pour limiter le gaspillage alimentaire :

⇒ Organiser un concours de la classe qui gaspille le moins ?

- ⇒ Faire participer les enfants à l'élaboration des menus
- ⇒ Mise en place d'un composteur
- ⇒ Mise en place d'un self dans le nouveau restaurant scolaire
- ⇒ Proposer aux enfants de s'approprier l'espace en décorant eux-mêmes les salles de restaurant
- ⇒ ...

2/ Mise en place du dépose-minute / jardin des franchiements :

Une enquête a été réalisée auprès des familles par les parents d'élèves sur l'intérêt d'un nouveau dépose-minute, situé jardin des Franchiements. Après discussion, la commission demande la mise en place de ce dépose-minute dès que les conditions sanitaires le permettront, afin de désengorger le parking principal. L'idéal serait un démarrage pour la rentrée 2021.

La commission évaluera les effets de ce dispositif après une période de test incluant des mois d'hiver (phase test minimum : septembre / décembre). Un rappel du fonctionnement du dépose-minute sera distribué dans les cahiers des élèves.

Nota : Le marquage au sol du parking des enseignants serait à prévoir pour optimiser l'espace et éviter le stationnement des enseignants sur le parking principal.

3/ Présentation du bilan ONG Bleu Versant

L'ONG Bleu Versant a fait un retour sur la semaine qui s'est déroulée du 15 au 19 mars et a présenté un projet de réfection (désimperméabilisation) de la cour de l'école. Toute la cour est repensée en prenant en compte l'utilisation et le parcours de l'eau.

Le projet présenté est chiffré à hauteur de 180 000 €, ce qui paraît hors budget.

Le subventionnement par l'agence de l'eau (15€ / m² soit une potentielle subvention de 30 000€) est possible jusqu'en 2024 ; ce projet devra donc être inclus dans le projet global de restructuration du groupe scolaire.

Il sera sans doute utile également de prévenir les parents sur l'aspect « rural » que risque de présenter la nouvelle cour d'école, et que parfois, bottes et vêtements solides seront nécessaires.

4/ Présentation du projet Ludomobile

Le centre social de Mireuil nous a sollicité pour nous présenter un projet de Ludomobile sur le territoire de la CDA. Nous avons signifié notre intérêt pour un tel projet, qui, en fonction des réponses des autres communes et des financements possibles, pourrait voir le jour en 2022.

5/ Appel aux dons pour des jeux de cour

Un appel aux dons est lancé aux familles pour des jeux utilisables dans la cour de l'école sur le temps de pause méridienne (jeux de société, jeux de cartes, raquettes...).

6/ Points travaux – investissements

La porte de la classe 5 a été changée durant les vacances de printemps. Montant : 1812.30 €

Le lave-vaisselle du restaurant a été changé. Montant : 4342.80 €

L'acquisition d'un nouveau four au restaurant est budgétée. Nous prévoyons sa mise en place pour la rentrée 2021. Montant prévisionnel : 10 000 €

Bonne nouvelle ! La caisse des dépôts vient de nous confirmer qu'elle nous suit à hauteur de 1 500 000€ pour notre projet de restructuration du groupe scolaire. L'appel d'offres à AMO est d'ores et déjà lancé.

7/ Questions diverses / informations

- La commune prévoit de recruter pour la rentrée scolaire un emploi civique dont les missions seraient les suivantes :

- ⇒ Mener des ateliers pour les enfants sur le temps de pause méridienne. Ce temps est long (2h) et source d'ennui parfois pour les enfants. Différents ateliers pourraient tourner sur la semaine (jeux, coloriage, ...)

- ⇒ Mettre en place une charte de bonne conduite au restaurant scolaire, en faisant participer les enfants, par exemple sur un temps d'atelier le midi
- ⇒ Proposer un accompagnement aux devoirs aux enfants qui restent le soir à la garderie. Ce ne serait pas un temps d'aide aux devoirs formalisé, mais plutôt une incitation vis-à-vis des enfants. Bien sûr, les parents resteraient responsables de vérifier que les devoirs ont été correctement réalisés.

- La commission est informée que les temps de récréation, tout comme la pause méridienne, sont souvent source de conflits et des difficultés sont remontées par des élèves. Un nombre important d'enfants est mis à mal par quelques-uns de leurs camarades. Les enfants se plaignent d'être maltraités, de subir des comportements violents de la part d'autres enfants, d'être sans cesse pris à parti (blouson dans la poubelle, enfermement dans les toilettes, cartable caché, jet de cailloux...) et cela de façon répétée, d'être obligé de se cacher dans la cour, de ne pas être soutenu lors de conflits par les surveillants sur le temps de pause méridienne...

Des actions sont en œuvre à l'école pour endiguer ce phénomène : conseils de classe (mais pas d'amélioration constatée), passage de l'inspectrice...

Des parents se plaignent et ne sentent pas leur inquiétude prise en considération. Certains envisagent même le changement d'école pour leur enfant. A ce jour, quelques enfants sont suivis psychologiquement.

Un enfant concerné est suivi 1 fois par semaine par le RASED, mais pas de suivi CMPE pour l'instant. Le DAEP (Dispositif d'Appui aux Equipes Pédagogiques) a été sollicité. Une équipe est intervenue en classe.

La commission se propose de réfléchir globalement à cette problématique (mairie, parents, enseignants) et pourrait solliciter le pôle jeunesse de PAPJ sur ce thème. Une réunion est organisée avec l'association NHS17 (Non Harcèlement Scolaire) fin juin 2021.

A la rentrée, une réunion aura lieu avec le DAEP pour travailler avec la mairie sur le document qui pourrait être mis en place en collaboration avec les enfants (sorte de « charte du bon citoyen ») et qui permettrait d'apaiser les tensions sur le temps de pause méridienne, à l'intérieur, comme à l'extérieur du restaurant scolaire.

Questions du précédent comité :

La Wifi peut-elle être installée sur l'école ? Vérifier la législation ?

Jamais de wifi dans les dortoirs et les espaces de vie (cantines, accueil, salles de jeux et d'EPS). Uniquement dans les classes.

- On allume le wifi dans la classe uniquement le temps de l'activité nécessitant une connexion (classe connectée, conseil des maîtres, etc...)

La mairie propose de s'équiper d'un appareil test pour valider la faisabilité. (action F. Deleuse pour choix du modèle)

Réfléchir à des temps de formation pour les personnels communaux, en particulier aussi sur la façon de s'exprimer vis-à-vis des enfants.

Une formation a été demandée pour certains personnels, et est prise en compte dans le plan de formation (formation territorialisées - sur place). Le programme de formation sera donné prochainement par le CNFPT. Nous espérons qu'une formation de ce type y sera proposée.

Réfléchir à des jeux calmes, jeux de société qui pourraient être mis en place sur ce temps.

Des ateliers dessin ou jeu de société seront proposés à la rentrée, encadrés par un agent communal (recrutement possible d'un emploi civique)